



ACTIONS POUR LA PROTECTION DES DROITS DE
L'HOMME COTE D'IVOIRE

A.P.D.H.

DECLARATION DE L'APDH

L'APDH condamne la dérision de la douleur des victimes de viol commise par une télé privée.

Ce lundi 30 Août 2021, sur la télévision privée dénommée NCI, l'animateur a invité un homme présenté comme un violeur repent.

Au cours de cette émission, le journaliste a incité son invité à reproduire le mode opératoire des viols qu'il perpétrait, en direct.

De tels images et productions qui heurtent profondément les bonnes mœurs ne peuvent laisser la direction de l'APDH indifférente quand on sait qu'en Côte d'Ivoire les infractions sexuelles ont atteint un seuil inquiétant.

En effet, l'annuaire des statistiques judiciaires et pénitentiaires 2018-2019 indique que le viol est le crime le plus commis en Côte d'Ivoire. Sur 1104 crimes, 481 sont des viols soit un taux de 43.56%. Ce taux ne prend pas en compte les délits sexuels, notamment l'attentat à la pudeur.

L'APDH fait observer que dans un tel contexte, ces actes ne sont rien d'autre qu'un outrage public à la pudeur et une dérision de la douleur des victimes.

C'est pourquoi l'APDH :

- ✓ Condamne de tels actes,
- ✓ Appelle à des sanctions exemplaires contre l'auteur ainsi que la chaîne de télévision qui l'emploie.
- ✓ Se tient conformément à son mandat, au côté des victimes pour les aider à avoir accès à la justice.

Fait à Abidjan le 31 Août 2021

La Présidente



Mme KONE Nontihès

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE DE PROMOTION ET DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME
PRIX DES DROITS DE L'HOMME DE FRANCE 2012
STATUT D'OBSERVATEUR AUPRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES
Siège National : Abidjan-Adjamé sud, 80 logements, en face de Fraternité Matin ; Bat. D, Esc. D2, 2^e étage,
Porte 56 **Tél/Fax. : (+225) 20 37 56 55**
Site web: www.apdhci.org, Email: courrier@apdhci.org
BOITE POSTALE: 08 BP 360 ABIDJAN 08
COTE D'IVOIRE